

LES MAIRES AU CŒUR DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Maire de Sceaux dans les Hauts-de-Seine, président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale depuis 2011, secrétaire général de l'AMF depuis 2014, Philippe Laurent vient de publier un nouvel ouvrage, *Maires de toutes les batailles, en finir avec l'hypocrisie décentralisatrice* (éditions L'Aube), préfacé par Gérard Larcher. Il a aussi posé sa candidature pour la présidence de l'Association des maires de France. *Le Jas* a voulu en savoir plus.

Le Jas : Dans votre dernier livre, vous décrivez l'état de la société avec ses aspects positifs et négatifs. Pouvez-vous nous résumer votre analyse ?

Philippe Laurent : Je commence à avoir une longue expérience, ce qui me permet de relever que certaines tendances actuelles sont inquiétantes. En effet, jusqu'aux années 1990, les affrontements idéologiques et les controverses politiques étaient très forts, et pourtant la société paraissait plus unie qu'elle ne l'est aujourd'hui. La plupart des maires ont aujourd'hui le sentiment d'une perte de sens de la vie en commun, de la vie en société, avec une montée du communautarisme, une perte d'adhésion aux valeurs républicaines, non pas pour les combattre mais plutôt pour dire qu'elles sont insignifiantes. C'est le constat d'une société qui n'a plus vraiment envie de vivre ensemble.

Notre génération a commis beaucoup d'erreurs, et ce n'est que maintenant que l'on se rend compte des graves conséquences. Cela est particulièrement visible sur le plan éducatif. C'est d'abord lié à un affaiblissement de l'école, à laquelle notre société n'a pas su redonner le statut, l'importance et les valeurs qu'elle avait il y a encore 30-40 ans. Mais c'est aussi dû à une perte de repères communs, avec l'évolution de l'influence des parents, dont certains ont de plus en plus de difficultés à jouer leur rôle éducatif. C'est parfois en raison d'un chômage endémique qui frappe certaines familles, avec des enfants qui n'ont jamais vu leurs parents travailler. Par ailleurs la notion de famille est elle-même en questionnement. Enfin, la régression des valeurs collectives est aussi liée à la montée des



droits individuels, y compris, par exemple, du droit de l'enfant de ne pas respecter les règles du jeu à l'école. Et certains parents les y encouragent. Ce n'est pas une question de précarité économique, l'éducation n'est pas liée au niveau de vie.

Le Jas : Que préconisez-vous pour reconstruire liens et repères collectifs ? Pensez-vous que les maires ont un rôle particulier à jouer ?

Ph. L. : C'est à l'échelle de la commune que c'est possible, car il y a une sorte de confiance qui existe entre les habitants et les élus locaux. Les maires peuvent donc jouer un rôle important, mais ils ne peuvent le faire seuls. Ils doivent notamment s'appuyer sur les associations, en leur permettant d'obtenir les moyens logistiques dont elles ont besoin. Je pense que cela peut produire un écosystème positif pour agir, dans lequel l'équipe municipale joue un rôle pivot. On peut citer d'autres exemples, comme le fait de garder un centre-ville attractif où les gens ont du plaisir à se retrouver, de soutenir toutes les initiatives qui rassemblent au-delà des âges et des cultures. C'est un rôle essentiel pour les maires. Enfin, je voudrais aussi insister sur la nécessité de promouvoir une dynamique qui se développe dans les villes, celle du projet éducatif global autour des enfants. C'est issu de la "réforme des 4 jours" lancée par Vincent Peillon, qui a proposé d'établir un projet éducatif territorial avec l'Éducation nationale, en partenariat avec les communes. Au départ, cela a été très critiqué en raison d'une mauvaise mise en œuvre, mais finalement cette démarche évolue positivement. On reconnaît dorénavant que, dans l'éducation, il y a trois vecteurs : la famille, l'école et l'écosystème communal, avec les clubs sportifs, les centres de loisirs, etc. Cette vision permet d'organiser un véritable continuum éducatif.

Le Jas : Pensez-vous que l'état actuel de la décentralisation favorise cette implication des maires ?

Ph. L. : En France, le concept de décentralisation est très particulier, car il se traduit par un mouvement qui part du centre vers la périphérie. Il a commencé dès 1969 le référendum de de Gaulle sur les régions. Car, même s'il n'a pas été adopté par la population, il affirmait l'intérêt d'un transfert de responsabilités vers le terrain. Ensuite, il y a eu quelques lois financières prises sous Giscard-d'Estaing au profit des collectivités locales. Mais il a fallu attendre les lois Defferre (1982-1984) pour donner une véritable impulsion à la décentralisation. Et les rapports entre l'État et les collectivités locales ont été plutôt bons jusqu'au milieu des années 2000. C'est là qu'un tournant a été pris, pour des raisons liées principalement à des aspects financiers. En effet, avec la globalisation des finances publiques entre l'État, les collectivités territoriales et la Sécurité

sociale, issue du traité de Maastricht, une partie de la haute fonction publique a désigné les collectivités locales comme responsables des difficultés financières du pays. J'ai vécu cette période, avec des attaques très lourdes contre les collectivités locales. Les choses se sont calmées depuis, mais la culture dominante de la haute administration est redevenue très centralisatrice, alors qu'elle l'était beaucoup moins au milieu des

“ Les maires peuvent jouer un rôle important, mais ils ne peuvent le faire seuls. ”

années 1990. Évidemment, avec la présidence d'Emmanuel Macron, qui n'a pas d'autre expérience que celle de la haute fonction publique, cela ne facilite pas les choses. Il ne ressent pas la décentralisation comme un projet majeur de société. Il la ressent comme un problème d'organisation administrative. C'est un problème plus culturel que politique.

Le Jas : Vous avez proposé votre candidature pour la présidence de l'Association des maires de France (AMF). Pouvez-vous nous en donner les raisons ?

Ph. L. : J'ai acquis avec ma longue expérience, une connaissance à la fois technique, mais aussi sociétale et politique de la communauté des maires. Je considère que celle-ci a besoin d'un porte-parole qui s'appuie sur un collectif de maires, divers dans leurs origines et sensibilités, et représentant équitablement les territoires français. J'ai pensé que je pouvais être utile, en disposant d'une légitimité suffisante. D'ailleurs, j'ai occupé pendant de nombreuses années la fonction de secrétaire général de l'AMF. Dans cette période difficile pour le pays, où les maires peuvent être à l'origine du renouveau démocratique, il faut une équipe très combative pour notre association. Et une équipe convaincue de la nécessité de mobiliser les citoyens, pas uniquement pour donner un avis mais aussi pour participer à l'action publique. C'est la raison pour laquelle je soutiens la démarche lancée par la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. C'est ce message-là que je veux porter, auprès du gouvernement mais aussi du Parlement, pour pouvoir faire reconnaître la force des communes et leur potentiel. Je suis candidat pour être porte-parole de cela et pas autre chose. ■